

UN BAPTÊME À VIVRE !

Lettre pastorale
30 mars 2010

M^{gr} Éric Aumonier

Évêque de Versailles

aux fidèles du Diocèse

Frères et sœurs,

“ Aujourd'hui
les conditions
de l'existence et de la
mission sont en partie
nouvelles, il est alors
compréhensible que
nous nous posions la
question : comment
envisager l'avenir ?

”

Depuis la création des nouveaux diocèses d'Île-de-France il y a plus de quarante ans et, simultanément, la reconfiguration du diocèse de Versailles, l'évangélisation, l'engagement social, l'approfondissement et la nourriture de la foi ont été menés de front, comme peuvent en témoigner nombre d'entre vous. **L'audace et la fécondité de l'Évangile se sont manifestées.** Un profond sillon a été tracé.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à de nouveaux défis. Notre région connaît des changements culturels, économiques, sociaux et religieux importants, liés à ceux de notre pays, de l'Europe, de la planète. Les mouvements migratoires, le développement de l'urbanisation, la multiplication des médias en sont les signes les plus visibles.

Dans ce contexte, où les conditions de l'existence et de la mission sont en partie nouvelles, il est compréhensible que nous nous posions la question : Comment envisager l'avenir ? Pour y répondre, à l'école de l'Esprit Saint et appuyés sur la promesse de Dieu, nous sommes remplis de foi et d'espérance. Que voyons-nous en effet ?

L'Esprit Saint nous fait d'abord comprendre et voir Dieu invisible à nos yeux, présent en ceux qui l'accueillent dans la foi, aimant les hommes et les femmes de ce monde qu'il crée et sauve. Nous le constatons dans notre vie quotidienne, dans nos paroisses, dans nos mouvements, et aussi dans les initiatives et les démarches synodales de ces dernières années.



UN BAPTÊME À VIVRE !

www.synode.catholique78.fr

“ Apprenons
du Christ
comment il veut
son Église
dans les Yvelines
aujourd’hui
et demain.

”

Nous sommes heureux, comme baptisés (cf. Lumen Gentium, 40), de porter “le beau nom de chrétiens”, ceux de “porte-Christ”, “d’autre Christ”... parce que l’espérance a été répandue en nos cœurs. Appelés à “garder le commandement” de l’amour (1 Jean 2, 3-4), nous cherchons à traduire la charité en actes, jusqu’au don de notre vie.

Ceci nous stimule pour nous adresser à Dieu dans la prière, faite au nom de notre responsabilité de baptisés à l’égard de nos frères et sœurs chrétiens et de tous nos contemporains : **Que veux-tu que nous fassions, à quelles conversions nous appelles-tu, et quelles décisions nous demandes-tu de prendre, en communion avec toute l’Église, pour servir ton règne, ici, dans notre Église locale, c’est-à-dire notre diocèse ?**

Cette prière provoque un discernement spirituel, un travail des intelligences et des cœurs éclairés par la foi. Elle appelle à la réflexion en vue de décisions et d’actions concrètes pour accomplir la mission confiée par le Christ à son Église.

Pour cela, allons ou retournons d’abord au centre. Apprenons du Christ comment il veut son Église dans les Yvelines aujourd’hui et demain. Nous voulons nous laisser reconduire à lui, qui dit à ses disciples : “Je suis avec vous jusqu’à la fin des temps » (Matthieu 28, 20), et : « Confiance, c’est moi, n’ayez pas peur ” (Marc 6, 50). Il s’agit bien de lui, le Christ, pas du Christ de nos projections imaginaires, mais du Christ “tel que vous l’avez reçu, Jésus le Seigneur ; c’est en lui qu’il vous faut marcher, enracinés et édifiés en lui, appuyés sur la foi ” (Colossiens 2, 6). Le Christ n’est pas pour nous une simple référence : notre cœur est lié au sien. Il est La vérité et La vie, il est Le chemin. C’est lui notre Vie.

Notre demande n’est pas anodine. Elle revêt même une portée pour ainsi dire “politique”, car l’attente de Dieu dans notre société est plus forte que nous ne l’imaginons, tout comme le besoin que règne la charité effective. Elle revêt en même temps une portée ecclésiale : si le Christ est vraiment notre vie, la communion entre nous, de différentes “sensibilités” ou générations, progressera ; elle sera signe du Christ et attirera vers lui.

Le synode diocésain

Dans cet esprit, j’ai décidé de convoquer un **synode diocésain**. Il va se tenir et être “célébré” en nous réglant sur les normes données par l’Église¹, qui nous encourage à en prendre l’initiative et à nous appuyer sur cette institution rénovée par le concile Vatican II. Il s’agit de “la réunion des délégués des prêtres et des autres fidèles de l’Église particulière qui apportent leur concours à l’Évêque diocésain pour le bien de la communauté diocésaine toute entière”². Par sa mise en œuvre et les orientations qui pourront être données au diocèse, il renouvellera notre vie personnelle et communautaire, ainsi que notre engagement dans la mission confiée par le Seigneur à son Église.

1. cf. Code de Droit Canonique, can. 460-468 ; CONGRÉGATION POUR LES ÉVÊQUES ET CONGRÉGATION POUR L’ÉVANGÉLISATION DES PEUPLES, Instruction sur les Synodes diocésains, 22/07/1997. Ces deux documents précisent les normes, valables pour tous les diocèses de l’Église catholique latine, pour la tenue d’un synode diocésain.

2. Code de Droit Canonique, can. 460.

L'objet même du synode diocésain sera précisément notre baptême.

Il ne s'agit pas seulement du fait que nous avons été baptisés, mais de notre existence même en tant que baptisés, de la grâce du baptême.

"Un baptême à vivre!". C'est le thème central. Il n'est pas abstrait. Il s'agit en effet de la vie concrète des personnes, de l'annonce et du témoignage rendus au Christ par des baptisés vivant en ce monde leur baptême "à fond", par des baptisés "habités", capables de dire, comme cette jeune, dans sa lettre de demande de confirmation : "Je ne vous dis pas seulement que j'ai été baptisée en telle année, mais je vous dis que je suis une baptisée" ou, comme ce catéchumène : "Mon but n'est pas (seulement) d'être baptisé un jour, mais de devenir un baptisé pour tous les jours"...

C'est pourquoi je vous propose d'entrer dans un travail de conversion personnelle et ecclésiale ; non pas dans un travail d'organisation, mais dans un travail intérieur et spirituel, ou, pour reprendre l'image employée par Jésus lui-même, dans un travail d'"enfantement" (Jean 16, 21 ; Romains 8, 22).

Le synode concerne tous les catholiques du diocèse. Nous prendrons part à cet événement en Église diocésaine : ministres ordonnés, fidèles laïcs et consacrés, tous ensemble, et non pas les uns à côté des autres. Chez ceux et celles que Dieu rassemble en "un seul cœur et une seule âme" (Actes 4, 32), le discernement, posé en vue de l'action, sera un acte fraternel et ecclésial parce que l'Esprit Saint parle à travers nos frères, et parce que notre conversion et la vie de l'Église renvoient, pour ainsi dire, l'une à l'autre.

▶ Le synode se déroulera en deux temps

▶ **Dans un premier temps, des rencontres entre baptisés par petites équipes, échelonnées de septembre 2010 à fin janvier 2011,** seront organisées au plus proche de la vie ordinaire paroissiale, des mouvements, aumôneries et institutions scolaires, sur le sujet central du synode, **notre vie baptismale.** Tous seront conviés à voir si et comment notre vie chrétienne se déploie effectivement, et comment elle pourrait se déployer plus pleinement ; et à quelles dispositions le Seigneur nous invite. Pour cela, il sera utile de nous poser plusieurs questions :

1. Notre vie de baptisés comme vie filiale et fraternelle

- Membres d'un même corps, nous osons dire : *Notre Père.* Quelle est la qualité de notre vie fraternelle ? Et celle de notre accueil des catéchumènes ? des frères et sœurs de diverses sensibilités et cultures ? Prenons-nous soin des malades et des pauvres ?
- Nous avons la grâce de vivre l'appel à la sainteté selon des vocations et des états de vie divers. Quelles sont nos manières de les reconnaître, de les susciter, et de les vivre ?
- Baptisés, confirmés, nous sommes invités à être *fidèles aux prières et à la fraction du pain.* Où en est notre pratique dominicale, notre familiarité avec la Parole de Dieu ?

2. Notre vie de baptisés et l'annonce de l'Évangile

- Nous vivons en ce monde, dans une commune et dans des "cités", en participant de façon plus ou moins effective au monde associatif, civil, professionnel. Qu'en est-il ?



“

Le synode
concerne tous
les catholiques
du diocèse.

”

- Vivons-nous, et comment vivons-nous en chrétiens les rencontres avec les autres croyants, chrétiens ou non, et avec les non-croyants ?
- En quels lieux s'impose avec une particulière urgence l'annonce de l'Évangile ?

3. L'adaptation des moyens aux buts

- Pour l'annonce de l'Évangile, pour servir la prière, la solidarité, la formation, la vie communautaire, l'accueil pour les sacrements et la catéchèse, nous avons mis en œuvre depuis des années des "dispositifs pastoraux". En évaluant leur pertinence, que proposons-nous pour qu'ils soient plus adaptés à la situation actuelle ?
- Sachons pour cela nommer ce qui nourrit ou au contraire alourdit sans fruit, ce qui fatigue inutilement, ce qui ouvre ou ce qui enferme, ce qui est porteur d'espérance, ce qu'il faudrait changer, alléger, ou au contraire renforcer.

► **Dans un deuxième temps, à l'Ascension 2011, l'Assemblée Synodale, constituée des membres élus et nommés, se réunira.** Les apports et les propositions venant des groupes constitueront le "matériau" d'où se dégageront des lignes de force et des convergences. J'inviterai alors l'Assemblée à travailler à partir de là, et nous pourrons, je l'espère, déboucher sur des propositions concrètes et applicables à l'ensemble du diocèse. Elles feront l'objet de décrets que je publierai avant la fin de l'année 2011.

"À lui la Gloire..."

Au moment de conclure, ma prière pour nous tous et pour chacun d'entre vous emprunte les mots de l'apôtre Paul : "Que Dieu daigne, selon la richesse de sa gloire, vous armer de puissance, par son Esprit, pour que se fortifie en vous l'homme intérieur [...] À celui qui peut, par sa puissance qui agit en nous, faire au-delà, infiniment au-delà de ce que nous demandons et concevons, à lui la gloire dans l'Église et en Jésus Christ, pour toutes les générations, aux siècles des siècles" (Ephésiens 3, 16.20-21). Elle demande, par l'intercession de Marie, Mère de l'Église, et de saint Louis, patron du diocèse, que nous fassions "tout ce que (le Seigneur) nous dira" (Jean 2, 5).

Messe chrismale, le 30 mars 2010

Éric Aumonier, Évêque de Versailles



www.synode.catholique78.fr